

■ **TerraCell International SA**, précédemment à Vaumarcus (FOSC du 24.03.2004, p. 9). Siège transféré à Aubonne, zone industrielle de l'Ourietta. Statuts primitifs du 24 septembre 1998 en conséquence modifiés le 29 mars 2004. But: commerce de marchandises de matières premières, plus particulièrement dans le domaine chimique et pharmaceutique. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions au porteur de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Latrille Franck, de France, à Divonne-les-Bains (France), président, Naef François, de et à Genève, secrétaire, Baumann Roland, de Zurich, à Lausanne, Coelingh Bennink Herjan J.T., des Pays-Bas, à Driebergen (Pays-Bas), Foetisch Laurent, de Cottens (VD), à Bussigny-près-Lausanne, et Thierstein Hans, de Genève, à Plan-les-Ouates, tous avec signature collective à deux. La société est également engagée par la procuration collective à deux de Wilkinson Paul, du Royaume-Uni, à Thônex. Réviseur: Coopers & Lybrand SA, à Genève.

Journal no 3414 du 31.03.2004
(02202676 / CH-645.1.007.704-8)